

Bourges, le 29 mai 2020

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Suite aux décisions ministérielles annoncées hier soir, et après cette longue période de confinement, c'est avec un grand plaisir que nous accueillerons à nouveau tous les élèves du collège et lycée dès le 4 juin.

Nous pouvons nous réjouir de la réussite de la continuité pédagogique et éducative à l'institution Sainte-Marie et du travail fourni par vos enfants ainsi que par toute l'équipe pédagogique. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Néanmoins, puisque la situation sanitaire le permet, il est désormais important que votre enfant reprenne le chemin de l'école afin de consolider les compétences acquises et se préparer sereinement à la prochaine rentrée. Revenir à l'école permet à votre enfant de retrouver pleinement son statut d'élève et un rythme scolaire régulier.

Nous avons mis tout en œuvre pour respecter **scrupuleusement les recommandations sanitaires** et vous adressons en pièce jointe le protocole du Lycée.

La reprise des cours s'effectuera donc **le 4 juin** (ou le 5 juin selon le groupe) **pour une durée de 4 semaines, soit jusqu'au 2 juillet**. Les élèves auront cours 1 jour sur 2 par demi-classe (maximum 15 élèves).

De manière à organiser l'ensemble des cours (emploi du temps, salles...) et la préparation des repas de la demi-pension, **nous avons absolument besoin de savoir si votre enfant retourne en classe**.

C'est pourquoi nous vous demandons de répondre à [ce questionnaire](#) **avant mardi 2 juin à 8h00 dernier délai**.

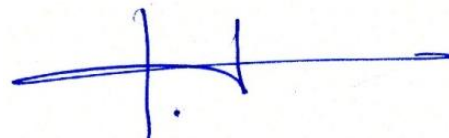
Important : Si vous confirmez le retour de votre enfant, cela vaut engagement de votre part pour la période du 04 juin au 2 juillet.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations pratiques concernant l'accueil des élèves.

En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous vous assurons, chers parents, de notre total engagement au service de la réussite de votre enfant et vous souhaitons un bon week end de Pentecôte.

Arnaud PATURAL

Directeur Général



NB : Les enseignants de Sainte-Marie se réunissent mardi 2 juin (matin) pour une réunion pédagogique. Par conséquent, aucune visio ne sera assurée ce matin-là (excepté pour les élèves de 6^e et 5^e).

ACCUEIL DES ELEVES :

Accueil possible à partir de 7h30.

Rentrée exclusive par le portail 36 rue Jean Baffier.

Nous demandons aux élèves d'apporter un casque audio.

ORGANISATION DES GROUPES :

Chaque classe est divisée en 2 groupes (A et B) qui auront cours en présentiel 1 jour sur 2. Les jours où l'élève reste à la maison, il suit les cours en distanciel selon son nouvel emploi du temps. Les groupes et les emplois du temps de la classe de votre enfant vous seront transmis mardi 2 juin.

RESTAURATION :

La restauration est possible au self, comme habituellement (protocole sanitaire respecté, placement aménagé, séparation en plexiglas...). Votre enfant, s'il est externe, pourra déjeuner au self, sur inscription. Concernant les élèves demi-pensionnaires, vous aurez la possibilité de changer les jours de repas. Seuls les repas pris seront facturés.

INTERNAT :

Les élèves seront accueillis tous les jours de la semaine et hébergés (sauf accords particuliers) dans des chambres individuelles.

CLASSES A HORAIRES AMENAGES :

Les emplois du temps des classes à horaires aménagés vont permettre de libérer les créneaux des activités sportives ou culturelles chez les clubs partenaires ayant repris leur fonctionnement.

ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES :

Les enfants des personnels prioritaires (personnels soignants, personnels de sécurité, personnels de l'Ensemble scolaire Bourges Centre) pourront être accueillis tous les jours au collège/lycée dès le 4 juin. N'hésitez pas à prendre contact si vous êtes concernés par cette mesure.